

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 novembre 2012

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2013 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° II-272

présenté par
M. Mariton

ARTICLE 46**ÉTAT B****Mission « Écologie, développement et aménagement durables »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Infrastructures et services de transports	0	0
Sécurité et affaires maritimes, pêche et aquaculture	0	0
Météorologie	0	0
Paysages, eau et biodiversité	0	6 500 000
Information géographique et cartographique	0	0
Prévention des risques	6 500 000	0
<i>Dont titre 2</i>	0	0
Énergie, climat et après-mines	0	0
Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer	0	0
<i>Dont titre 2</i>	0	0
TOTAUX	6 500 000	6 500 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à augmenter les crédits de l'action n°09 *Contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection* du programme 181 *Prévention des risques*. En effet, le précédent Gouvernement avait entrepris de renforcer les moyens de l'Autorité de sûreté nucléaire à la suite de la catastrophe de Fukushima de 5,4 millions d'euros. Ce renforcement a permis à l'ASN de mener à bien les évaluations complémentaires de sûreté au service. Malheureusement, le présent PLF n'a pas poursuivi cet effort et a prévu une baisse des crédits de plus de 5 millions d'euros. Le présent amendement se propose donc de rectifier la trajectoire.

En parallèle, le présent amendement vise à diminuer les crédits de l'action n° 7 *Gestion des milieux et biodiversité* du programme *Eau, paysages et biodiversité* de 6,5 millions d'euros. En effet, les crédits consacrés à la mise en œuvre du plan national d'actions sur le loup s'élèvent en globalement à environ 6,5 millions d'euros pour une population estimée à 180 loups soit un montant de 36 110 euros par loup. Le Rapporteur spécial invite à s'interroger sur la pertinence de telles dépenses dans un contexte de resserrement de la contrainte budgétaire.